

## **DECLARATION LIMINAIRE CE SIEGE FTV DU 16 FEVRIER 2016**

En tant qu'élus du CE Siège, nous souhaitons relayer et prendre à notre compte des interrogations exprimées par la SDJ de la Direction des Sports lors de sa réunion d'hier.

Tout d'abord, elle constate que des programmes sports produits à l'extérieur par des sociétés de production privées sont de plus en plus fréquemment commandés. Un documentaire sur le tournoi des 6 nations de rugby prochainement, un autre sur l'Euro de foot 84 bientôt. Sans oublier une série de programmes courts diffusés juste avant Tout le Sport, dont la piètre qualité fait rougir de honte, tous ceux qui, la minute d'après, travaillent chaque jour à l'émission.

Pourquoi, la direction ne s'appuie-t-elle pas en priorité sur la rédaction des sports, pour réaliser des programmes qu'elle pourrait produire avec ses moyens techniques et journalistiques et ses compétences ? Encore plus facilement quand il s'agit de sports où nous possédons les compétences et les droits d'images...

Par ailleurs, à l'heure où se négocie la prolongation du contrat de Michel Drucker, la modification de la case horaire de "Vivement Dimanche" a été évoquée par la presse. Il serait question de transférer l'émission entre 18h et 20h. Ceci pourrait avoir un impact sur Stade 2 et des conséquences sur l'emploi des journalistes de la rédaction des sports ainsi que des techniciens qui produisent l'émission... Nous demandons, avant qu'un point soit inscrit à l'ordre du jour, à ce que la direction nous apporte des réponses à ces questions d'actualité.

Paris, le 16 février 2016